

Une œuvre historique belge à récupérer à Vienne : la Chronique de Bethléem

Léon-E. Halkin

Citer ce document / Cite this document :

Halkin Léon-E. Une œuvre historique belge à récupérer à Vienne : la Chronique de Bethléem. In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 24, 1945. pp. 202-210;

doi : <https://doi.org/10.3406/rbph.1945.1721>

https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1945_num_24_1_1721

Fichier pdf généré le 11/04/2018

UNE ŒUVRE HISTORIQUE BELGE A RÉCUPÉRER A VIENNE

LA CHRONIQUE DE BETHLÉEM

Il semble que le moment opportun soit arrivé pour la Belgique de formuler officiellement ses revendications au sujet des ouvrages, des archives et des autres documents qu'elle est en droit de réclamer à l'Allemagne et à l'Autriche à titre de restitution ou de compensation. Déjà, dans la séance tenue par le Sénat le 28 août dernier, M. David a demandé le retour dans notre pays des archives de la principauté de Stavelot-Malmédy, qu'on avait vainement exigées après la première guerre mondiale et qui reposent encore aujourd'hui dans les dépôts d'Outre-Rhin. Et plus récemment, le 8 septembre, M. Joseph Lefèvre a fait paraître dans la *Libre Belgique* un article où il préconise une démarche analogue en ce qui concerne les archives des organismes administratifs et judiciaires du gouvernement général de Bruxelles sous les régimes espagnol et autrichien, lesquelles sont toujours conservées à Vienne depuis 1794, en dépit des instances faites par les autorités belges à diverses reprises et surtout en 1919 pour rentrer en leur possession.

De son côté, dans un Rapport solidement documenté intitulé « Les Archives de l'État en Belgique et la Guerre », M. Camille Tihon, archiviste général du Royaume, vient de proposer au gouvernement de réclamer à l'Autriche au Traité de paix la restitution de ces mêmes archives « purement belges », qu'elle a emportées de nos provinces à la fin de l'Ancien Régime et qui sont encore, contre tout droit, détenues au Reichs-Archiv de Vienne (1).

La réclamation qui fait l'objet de ces quelques pages est loin d'avoir une importance aussi considérable, puisqu'elle n'est

(1) Il faut souhaiter que cet excellent Rapport de M. C. Tihon soit bientôt livré à l'impression, comme l'a été celui que son prédécesseur M. J. Cuvelier rédigea en 1919 dans des circonstances analogues (BULL. DE LA COMM. ROY. D'HIST., t. LXXXIV (1920), pp. xviii et suiv.

relative qu'à un seul manuscrit ; mais c'est celui d'une œuvre historique qui a été écrite par un auteur belge, qui présente un intérêt incontestable pour l'étude de notre passé et dont le mérite littéraire ainsi que la valeur comme source d'information sont aujourd'hui unanimement reconnus ; il s'agit du *Chronicon Bethleemiticum* de Pierre Impens (1).

C'est en 1407 que des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, venus de Corsendonck, fondèrent à Hérent, près de Louvain, un nouveau monastère, auquel ils donnèrent l'appellation de Bethléem et qui fut incorporé en 1412 à la Congrégation de Windesheim. Quant à Pierre Impens, il était né à Tirlemont en 1452 et fut reçu à Bethléem en qualité de 46^e profès en 1468 ; après avoir exercé les fonctions de sous-prieur, il fut envoyé à Diest pour y diriger le couvent des sœurs du Val-Notre-Dame ; il fut ensuite rappelé à Bethléem, où il se vit confier la charge de prieur en 1504. Il y décéda le 13 décembre 1523, sans avoir eu le temps d'achever l'ouvrage de longue haleine où il avait multiplié les preuves de son talent d'écrivain, comme aussi de ses connaissances étendues dans le triple domaine de l'histoire, de la théologie et de la patristique (2).

Pierre Impens ne s'est pas contenté de retracer dans le détail, en suivant l'ordre chronologique des prieurs, les fastes du monastère de Bethléem depuis son origine ; il s'est occupé également des autres couvents d'hommes et de femmes des Pays-Bas qui appartenaient au même ordre, et principalement de ceux qui avaient eu la chance de subir l'heureuse influence du courant de spiritualité créé par Windesheim. On y trouve en abon-

(1) On pourrait trouver étrange que le chanoine S. Balau, dans son savant mémoire sur *Les sources de l'hist. de Liège au moyen âge*, ne fasse même pas mention de Pierre Impens. En réalité, s'il y a renoncé, c'est pour déférer au désir de S. Bormans. Cf. BULL. DE LA COMM. ROY. D'HIST., t. LXIV (séance de mai 1900).

(2) Sur Pierre Impens, voyez PIOT (C.), dans le COMPTE RENDU DE LA COMM. ROY. D'HIST., 4^e série, t. III (1875-76), pp. 125-138. — VAN ARENBERGH, *Biogr. Nation.*, t. X (1889), col. 10-11. — NÉLIS (H.), *Note sur le Chronicon Bethleemiticum de Pierre Impens*, dans le BULL. DE LA COMM. ROY. D'HIST., t. XCIII (1929), pp. 198-243.

dance des renseignements précis et exacts sur l'histoire ecclésiastique de nos provinces au xv^e siècle, spécialement sur celle de l'ancien diocèse de Liège. L'auteur s'attache notamment à relever les particularités les plus curieuses de l'existence conventuelle, à décrire les coutumes propres à chaque maison et à noter les modifications apportées à la règle monastique. Son récit s'arrête en l'an 1489, où il est question de la guerre civile en Brabant, qui sévit sous le 14^e prieur Guillaume Gehennes (1). Il est probable qu'il s'était proposé de continuer son exposé au moins jusqu'en 1504, date de son élection au priorat (2).

On ne possède actuellement en Belgique qu'un abrégé et deux copies de cette Chronique. L'abrégé est l'œuvre d'un prieur de Corsendonck, Jean Hoyberge, qui le composa vers l'an 1642 en y insérant d'ailleurs de larges extraits textuels tirés de l'original. Il fait aujourd'hui partie des collections de manuscrits de la Bibliothèque royale de Bruxelles, sous le titre de *Compendium Chronici Bethlemitici* (3). Pendant de longues années, ce fut uniquement par l'abrégé de Hoyberge que les érudits belges et étrangers connurent la Chronique de Bethléem (4). En 1876, Kervijn de Lettenhove, qui avait été chargé par la Commission royale d'histoire de publier l'œuvre d'Im-

(1) Les derniers mots du récit sont les suivants : «... *in media platea permansit, sed fratres in penuria* (Lib. VI, art. 14, § 24).

(2) Il est possible d'ailleurs qu'il l'ait continué jusqu'en 1504 et même au delà ; comme on le verra plus loin, les derniers feuillets de la Chronique manquent, aussi bien dans le manuscrit original que dans les copies, et les auteurs de celles-ci font tous observer que l'ouvrage était incomplet.

(3) Il y porte les nos 1278-79 et est décrit par le VAN DEN GHEYN (P.), *Catalogue*, etc., t. VI (1906), p. 64, n^o 3657. Le *Compendium* comprend les f^{os} 4 à 210 ; il se termine par cette note marginale : *Que hic desiderantur, perierunt ex ipso autographo exemplari*. — On sait que Hoyberge publia aussi un ouvrage posthume de J. Latomus, racontant l'histoire du couvent de Corsendonck, en y ajoutant des notes empruntées à la Chronique de Bethléem : LATOMUS (J.), *Corsendonca. Edidit J. HOYBERGIUS... et notationibus illustravit* (Anvers, 1644).

(4) Tel est notamment le cas de ACQUOY (J.), *Het klooster te Windesheim en zijn invloed*, t. II, pp. 218-219 et t. III, pp. 56-58 (Utrecht, 1876-1880).

pens, se contenta de reproduire les chapitres de cet abrégé qui présentaient une importance historique d'ordre général, en écartant tout ce qui n'offrait qu'un intérêt local et spécial (1).

Ce n'est qu'au cours de la dernière décennie du xix^e siècle que l'existence des deux copies d'Impens conservées dans notre pays fut expressément signalée à l'attention des historiens par le chanoine F. Timmermans (2). Cet auteur cependant n'en utilisa qu'une seule, celle qui se trouve actuellement aux Archives générales du royaume à Bruxelles et qui est l'œuvre d'un scribe anonyme de la seconde moitié du xviii^e siècle (3). Ainsi que l'a conjecturé H. Nélis, ce fut très probablement l'abbé Paquot qui fit exécuter cette copie sur l'original, quand il eut proposé à Cobenzl, par sa lettre du 17 mai 1762, d'en publier le texte (4). Mais le travail de transcription fut exécuté avec une hâte et une négligence incroyables ; les incorrections et les inadvertances, les erreurs et les lacunes y abondent à tel point qu'il serait imprudent de s'y fier exclusivement.

Infiniment supérieure est la valeur de l'autre copie, qui remonte à la première moitié du xvii^e siècle et qui compte parmi les bijoux de la bibliothèque de l'abbaye d'Averbode ; c'est un volume grand in-8^o de V-316 folios en papier, dont la trans-

(1) KERVIN DE LETTENHOVE, *Chroniques relat. à l'hist. de la Belgique sous la domin. des ducs de Bourgogne*, t. III (1876), pp. 339-468. — NÉLIS (H.), *o. c.*, p. 204, a montré pertinemment que cette publication partielle a fait tort à la réputation d'Impens et ne donne qu'une idée imparfaite de son œuvre.

(2) TIMMERMANS (F.), *Bethleem*, p. 219 (Louvain, 1893). — Cet auteur assure que le ms. original, après la suppression du monastère de Bethléem par Joseph II et son incorporation à l'Université de Louvain en 1784, avait passé à l'abbaye de Grimbergen, avant qu'on eût perdu ses traces.

(3) C'est un volume in-f^o, relié, qui compte 337 folios en papier (exactement comme l'original de Vienne, dont il sera question plus loin) ; il est catalogué, dans les Archives ecclésiastiques, au n^o 14182, sous ce titre : IMPENS (Pierre), *Chronique du prieuré de Bethléem*. Il débute par un Index de 18 pages non numérotées, qui a été reproduit par NÉLIS, *o. c.*, pp. 211-243 et qui semble bien être l'œuvre de l'abbé Paquot. — Cf. D'HOOP (A.), *Invent. gén. des Archives ecclés.*, t. IV (1929), p. 215.

(4) Cette lettre, publiée en 1875 par C. Pior, *o. c.* p. 134, a été reproduite partiellement par NÉLIS (H.), *o. c.*, p. 198.

cription, réalisée par quatre mains différentes, fut achevée le 24 mars 1644 (1). Les copistes de ce manuscrit se distinguent manifestement par une sérieuse connaissance de la paléographie et de la langue latine, de sorte qu'il n'est pas trop téméraire de considérer leur œuvre comme la reproduction fidèle du modèle (2).

Quant à celui-ci, c'est-à-dire à l'exemplaire original que Pierre Impens lui-même avait écrit, il appartenait sous l'Ancien Régime à la bibliothèque du monastère de Bethléem ; lors de l'invasion des armées françaises dans notre pays en 1794, il en avait été enlevé et l'on ignorait complètement ce qu'il était devenu. On le considérait même comme définitivement perdu, lorsque sa présence à Vienne, ainsi que celle d'une troisième copie, fut révélée en 1873 par M. A. Becker dans un ouvrage consacré aux collections de la bibliothèque privée de l'Empereur (3). Mais cet ouvrage, dont cependant un exemplaire avait été adressé à la Bibliothèque royale de Bruxelles comme hommage de l'auteur, semble bien avoir échappé aux investigations de nos érudits. En tout cas, il fallut encore attendre près d'un quart de siècle avant que deux bollandistes, les PP. Albert Poncelet et F. Van Ortroy, au cours d'une mission de

(1) Ce volume, qui possède, dans l'*Archivium Averbodense* (Section IV), la cote XV F. 1, porte le titre suivant : *Compendium decursus temporum monasterii christifere Bethleemitice puerpere ordinis Canonicorum regularium juxta Lovanium*. Au fol. 316, *in fine*, se lit cette note du dernier copiste : *Sequentia ex libro originali vel ablata vel perdita non potui hisce ascribere et sic finem imposui hac 24a Martii 1644*. — P. Willems Balensis Averbodii secretus (et non notarius publicus, comme a lu NÉLIS, *o. c.*, p. 202). — Cf. GOOVAERTS (L.), *Ecrivains... de l'ordre de Prémontré*, t. IV (1911), p. 44-55 : on y trouve une description des 30 vol. de recueils mss. laissés par le chanoine Gilles die Voecht, décédé en 1653 à l'abbaye d'Averbode ; la copie d'Impens forme le vol. xv de cette collection (p. 49).

(2) C'est notamment l'avis de H. NÉLIS, *o. c.*, p. 203, qui, comme preuve de la conscience professionnelle de ces copistes, signale plusieurs passages du texte où ils ont laissé un blanc parce qu'ils n'avaient pas pu déchiffrer certains mots de l'original.

(3) M. BECKER (A.), *Die Sammlungen der vereinten Familien- und Privat-Bibliothek Sr. M. des Kaisers*, t. I (1873), col. XVII (parmi les *manuscripta varia*).

recherches hagiographiques poursuivies à Vienne, y découvrirent le précieux manuscrit, ainsi que la copie qui l'accompagnait et en donnassent une description complète (1). En même temps, ils faisaient connaître au public savant quelles avaient été les destinées de la Chronique de Bethléem depuis son exode des Pays-Bas jusqu'à son arrivée à Vienne. En 1794, elle se trouvait, ainsi que de nombreux autres manuscrits et des livres imprimés traitant de matières historiques, liturgiques ou hagiographiques, en la possession du chevalier Beydaels de Zittaert, premier Roi d'armes dit Toison d'or et président de la Chambre héraldique. Quand ce dernier apprit, le 21 juin, que les armées de la Révolution avaient franchi la frontière belge et mençaient Bruxelles, il s'empressa de quitter cette ville et de se réfugier à l'étranger avec son volumineux dépôt. Il s'installa d'abord en Hollande, puis gagna la Bavière, où il résida notamment à Wurzburg, et enfin alla s'établir à Vienne en 1796. Il s'y mit aussitôt en rapport avec des fonctionnaires du gouvernement autrichien et engagea avec eux des discussions interminables de caractère juridique ; ils prétendaient en effet que, tous ces livres et manuscrits ayant appartenu à la Chambre héraldique, ils devaient être restitués à l'Empire, tandis que lui-même assurait qu'ils provenaient en majeure partie de sa bibliothèque personnelle. Finalement Beydaels fut forcé de s'incliner et, le 8 août 1803, faisant bonne mine à mauvais jeu, il déclara les « mettre aux pieds de Sa Majesté Impériale et Royale, pour sa bibliothèque, comme un hommage de son respectueux et inviolable attachement à sa personne sacrée » (2). C'est ainsi que la Chronique de Bethléem et sa copie entrèrent dans les col-

(1) *Catalogus codicum hagiographicorum qui Vindobonae asservantur in bibliotheca privata serenissimi Caesaris Austriaci*, dans les ANALECTA BOLLANDIANA, t. XIV (1895), pp. 262-263 (sans nom d'auteur).

(2) Pour raconter cette odyssee de la Chronique de Bethléem, les bollandistes se sont servis des documents réunis dans un fort volume des Archives du Ministère belge des affaires étrangères intitulé : *M. Beydaels à Vienne (1796-1811)*. — *Correspondance au sujet des archives de la Chambre héraldique transportées à Vienne (1794)*.

lections de la « Familien- und Privat-Bibliothek » de l'Empereur, devenue dans la suite, en 1806, la « Fideicommiss-Bibliothek ».

Il est vraisemblable que ce fut par l'article des *Analecta Bollandiana* que l'abbé Jean Paquay apprit la présence à Vienne du manuscrit autographe de Pierre Impens ; il le signala en 1934, mais en spécifiant qu'il se trouvait alors dans le Wiener Reichs-Archiv ⁽¹⁾ ; cette assertion erronée devait, quelques années plus tard, me lancer sur une fausse piste.

Au début de 1940, en effet, je fus amené à m'occuper à mon tour de cet ouvrage ; j'avais entrepris de raconter le premier établissement à Liège des Frères de la Vie commune, qui, vers l'an 1400, furent chargés d'y diriger une Maison des Bons-Enfants établie dans les locaux d'un ancien hôpital dédié à sainte Élisabeth. Comme la Chronique de Bethléem est la seule source narrative qui relate en détail l'histoire de ces deux institutions, je résolus de publier in extenso les deux paragraphes très étendus qui y sont relatifs ⁽²⁾. Mais, au préalable, il me parut expédient de faire collationner les extraits que j'avais empruntés à la copie d'Averbode avec le texte de l'original. C'est dans ce dessein qu'au mois d'avril 1940, je m'adressai au professeur Bittner, directeur du Wiener Reichs-Archiv ⁽³⁾. On devine la suite : le 10 mai, la guerre éclata soudain, avant que la réponse de Vienne ne me fût parvenue et je dus me résigner à laisser terminer l'impression de mon mémoire sans avoir pu me livrer au travail de collation projeté ⁽⁴⁾.

Enfin, le 9 janvier 1941, après huit mois d'attente, j'obtins

(1) PAQUAY (J.), *Kerkelijke privilegien verleend aan het Kapittel van Windesheim*, p. 7 (Lummen, 1934).

(2) HALKIN (Léon), *La Maison des Bons-Enfants de Liège*, dans le BULL. DE L'INST. ARCH. LIÉGEOIS, t. LXIV (1940), pp. 49-53 (Lib. II, art. XIII, §§ 3 et 4).

(3) C'est ce savant qui a décrit, dans le tome IV des *Inventare des Wiener Haus-, Hof- und Staatsarchivs*, publié en 1938, les différentes catégories d'archives belges demeurées à Vienne.

(4) J'eus soin d'ailleurs de marquer en note l'impossibilité où je m'étais trouvé, par suite des circonstances, de recourir au texte original de la Chronique (*ibidem*, p. 10, n. 1).

communication de la réponse du professeur Bittner par l'intermédiaire du bureau de l'« Archivschutz » établi par le pouvoir occupant à Bruxelles, rue de la Loi, auprès du « Militärverwaltungschef ». Datée du 4 mai 1940, elle avait dû arriver à notre frontière au plus tard le lendemain ; mais à ce moment déjà, en raison de l'imminence de l'invasion de la Belgique, qui était fixée au 10 mai à l'aube, la censure militaire allemande interdisait tout échange de lettres dans la zone du front ; elle refoula aussitôt sur Vienne la missive suspecte, après l'avoir estampillée d'un impératif « Zurück ! ». Or, mon correspondant me faisait simplement savoir que la Chronique de Bethléem et sa copie, comme tous les ouvrages qui étaient conservés précédemment dans la « Fideicommiss-Bibliothek », se trouvaient, depuis 1921, transférées à la « National-Bibliothek », dans la section des manuscrits, où elles restaient cataloguées sous les mêmes numéros. En voici la description, d'après les indications fournies par M. A. Becker et par les PP. Poncelet et Van Ortroj :

Codex 9399 : un volume en papier, petit in-f^o, de 337 folios ; la fin manque, quelques feuillets ayant été enlevés ou perdus, ainsi que l'avait déjà observé le dernier scribe de la copie d'Averbode. Titre : *Compendium decursus temporum monasterii Christifere Bethleemitice puerpere ordinis Canonorum regularium juxta Lovanium*. C'est le manuscrit autographe de Pierre Impens ; l'écriture est de la fin du xv^e et du début du xvi^e siècle (1).

Codex 9398 : un volume en papier de 808 pages et 11 folios ; l'écriture est du xvii^e siècle. Il appartenait jadis au couvent Sainte-Marie de Corsendonck. Il comprend d'abord (pp. 1-779) la copie du Codex 9399, avec le même titre ; à la fin, on lit cette note : *Quae sequuntur desiderantur et perierunt ex ipso exemplari autographo*. Le vo-

(1) D'après des renseignements complémentaires, que m'a communiqués ultérieurement le Dr. O. Brechler, directeur de la section des manuscrits, le volume possède une reliure datant du xviii^e siècle et il a perdu l'Ex-libris qui s'y trouvait jadis ; il porte actuellement la cote 311-95.

lume se termine par l'ouvrage de J. Latomus intitulé : *Origo et progressus canonice de Corssendoncq, authore R. D. Johanne Latomo, priore ad Thronum B. Mariae ac Capituli Windesemensis commissario generali, scripta anno Domini nostri M.D.LXV* (pp. 781-808); vient enfin la continuation de cet ouvrage par Hoyberge (1).

En conclusion, je formule le vœu de voir le gouvernement belge faire une démarche pressante à Vienne afin de récupérer la Chronique de Bethléem. Toutefois, comme l'Autriche a été, en 1938, annexée au Reich par un coup de force et qu'elle fut en réalité la première victime de l'agression hitlérienne, il conviendrait peut-être de renoncer à exiger d'elle une restitution pure et simple et de recourir plutôt à une procédure d'échange ou d'achat (2); c'est là d'ailleurs une question d'importance secondaire, qu'il sera sans doute facile de régler équitablement. L'essentiel pour notre pays, c'est qu'il rentre enfin en possession de cette œuvre historique qui lui revient de droit et qu'il puisse à bref délai en faire entreprendre la publication intégrale.

Esneux, 11 novembre 1945.

LÉON HALKIN.

(1) Le volume, qui porte actuellement la cote 311-94, possède une reliure datant du xvii^e siècle.— On a vu plus haut que l'ouvrage de Latomus fut publié par Hoyberge à Anvers, en 1644, après qu'il l'eut enrichi de notes abondantes, empruntées à la Chronique de Bethléem; c'est le manuscrit de cet ouvrage qui forme la seconde partie du volume.

(2) A Vienne, on incline à penser que l'ouvrage, ainsi que sa copie, furent acquis par la bibliothèque impériale à prix d'argent; c'est un point à vérifier.